

SAMSUNG

Conditions de participation Promotion de lancement QLED 2019

L'organisateur de la **promotion de lancement QLED 2019** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la promotion de lancement QLED 2019, les participants qui achètent un des téléviseurs QLED ci-dessous pendant la durée de la promotion reçoivent gratuitement une barre de son, attribuée selon le tableau ci-dessous.
2. L'offre promotionnelle est valable exclusivement pour l'achat des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

Votre téléviseur QLED:			
Série Q70	QE55Q70RATXZG QE65Q70RATXZG	QE75Q70RATXZG	QE82Q70RATXZG
Série Q80	QE55Q80RATXZG	QE65Q80RATXZG	-
Série Q85	QE55Q85RATXZG	QE65Q85RATXZG	QE75Q85RATXZG
Série Q90	QE55Q90RATXZG	QE65Q90RATXZG	QE75Q90RATXZG
Série Q950	-	QE65Q950RBTXZG	QE75Q950RBTXZU QE82Q950RBTXZU QE98Q950RBTXZU
Votre cadeau:			
	Barre de son Cinematic HW-N650/EN	Barre de son Atmos HW-N850/EN	Barre de son Atmos HW-N950/EN

3. La **période de promotion** s'étend du **25 mars au 5 mai 2019 inclus**. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. L'offre est limitée à une participation avec un appareil par ménage.
5. Pour pouvoir bénéficier du cadeau, il faut s'inscrire avant la date limite sur **promotion.samsung.ch/qledtv**.
6. **La clôture des inscriptions** est fixée au **26 mai 2019**. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le cadeau sera envoyé par la poste à l'adresse indiquée par le participant, dans les huit semaines à compter de la date d'inscription. Le cadeau n'est pas transmissible et n'est pas payé en espèces.
9. En cas de restitution du téléviseur QLED (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du cadeau.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.

11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
13. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/) et transmises, dans ce cadre, à Ixolit GmbH, Mariahilfer Straße 77-79, 1060 Vienne.
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.